

## ALORS QUE LE PT PREPARE UN MEETING INTERNATIONAL AU SIEGE DE L'UGTA LE 8 MARS

# Louisa Hanoune crie au complot contre Sidi Saïd

La fin justifie souvent les moyens. Trouver des alliances pour mieux parvenir à la réalisation de ses objectifs est une nouvelle culture qui s'installe, depuis quelques années déjà, dans le milieu politique algérien et ce, à des fins politiques.

Louisa Hanoune, porte-parole du Parti des travailleurs (PT), compte faire du 8 mars 2007, un événement historique.

Le PT prévoit d'organiser un meeting international, au siège de l'UGTA, en solidarité avec les femmes

pallestiniennes et aussi pour lutter contre l'exclusion des femmes travailleuses de la vie politique. Un rendez-vous, en effet, très important, qui sans une étroite collaboration avec l'UGTA, risque de ne pas avoir l'impact attendu. Et comme la politique du "donnant-donnant", l'emporte sur l'intérêt général, Mme Louisa Hanoune n'a pas trouvé meilleure défense de son projet, pourtant courageux et démocratique, que de venir au secours de Sidi Saïd, patron de l'UGTA, dans l'af-

faire Khalifa. Alors que ce dernier a assumé sa responsabilité dans cette affaire, la porte-parole du PT crie, quant à elle, à un complot contre Sidi Saïd.

"Il y a une volonté de détruire et de fragiliser l'institution syndicale", a-t-elle déclaré, jeudi, devant les responsables des commissions des femmes travailleuses des wilayas du Centre. Regroupant ces dernières pour préparer le cadre du meeting du 8 Mars, Louisa Hanoune a expliqué que le procès Khalifa est intervenu au moment où des questions profondes liées aux libertés démocratiques, à l'appui aux femmes travailleuses, au dialogue sur les salaires, sont débattues. "Il y a des forces occultes qui veulent jeter de l'ombre sur les véritables questions d'intérêt national", fait-elle remarquer.

Dénonçant la grande manipulation qui entoure ce procès, la femme de fer du PT réclame toute la vérité sur les dessous de cette affaire. "Le vrai dialogue n'est pas encore ouvert sur les responsables de cette escroquerie et les responsabilités politiques ne sont



pas connues", dit-elle, en rappelant que son parti a demandé, en 2003, l'ouverture d'une enquête parlementaire sur la personne de Khalifa Moumen. "Peut-être qu'il est de la mafia russe", enchaîne-t-elle. Louisa Hanoune avoue avoir été outrée par les honneurs réservés par l'APN à ce dernier. Aujourd'hui encore, le PT se dit, scandalisé par l'issue de cette affaire au niveau de la justice. "Il ne faut pas confondre entre un témoin et un inculpé", sou-

ligne-t-elle, en réfutant les accusations portées contre les ministres de la République et contre Sidi Saïd. Pour revenir au sujet de la rencontre de jeudi avec les femmes travailleuses, Louisa Hanoune plaide pour une plus large représentation de la femme algérienne sur la scène politique et syndicale. "En adhérant à un parti politique ou à un syndicat, la femme garantit et protège ses droits sociaux et politiques", estime la conférencière. Par sa pré-

sence en politique, la femme, selon Mme Hanoune, peut peser de tout son poids, puisqu'elle est une électrice fidèle, pour apporter les changements qu'elle désire. Il s'agit notamment d'avoir un droit de regard et de pression aussi sur toutes les lois, à commencer par le code de la famille qui est un instrument de répression pour la femme algérienne. "L'égalité est sacrée par la Constitution, c'est pourquoi la femme algérienne doit inscrire son combat pour instaurer cette égalité dans tous les domaines d'activité", dit-elle, en affirmant que "la vraie protection vient de l'Etat et non pas des ONG internationales et que c'est dans les institutions de l'Etat que la femme doit être représentée pour mieux revendiquer ses droits".

Le PT, faut-il le rappeler, s'est insurgé contre la façon dont été amendé le code de la famille et le fait que celui-ci n'ait pas fait l'objet d'un débat public. Aussi, les amendements apportés étaient loin d'être égalitaires.

Rosa Mansouri

### ANNABA

## La Cnec demande le départ de certains ministres défaillants

Le secrétaire de la Coordination nationale des enfants de chouhada (Cnec), M. Khaled Bounedjma, a appelé, jeudi dernier à partir de Annaba, le président de la République au limogeage de certains ministres qui ont échoué dans leur mission et qu'il a qualifié de défaillants.

Lors d'un regroupement régional au Palais des arts et de la culture Mohamed-Boudiaf auquel ont participé les représentants de la Cnec de 16 wilayas de l'Est, il a argumenté, à ce propos, cette revendication par le fait que ces ministres, ont montré toute leur limite dans l'application du programme présidentiel.

A titre d'exemple, il réfutera de manière catégorique la thèse officielle selon laquelle le taux de chômage a baissé pour atteindre les 12%. Le vrai taux qui se rapproche de la réalité, se situe à 20% au minimum, selon Khaled Bounedjma qui trouve, d'autre part, que le procès Khalifa est un indicateur fort de l'état de gabegie qui a caractérisé la gestion du pays. Par ailleurs, le secrétaire général de la Cnec a lancé un appel au chef du gouvernement à qui il demande d'accélérer l'application de la loi relative aux enfants de chouhada et aux moudjahidine et qui a été votée par le Parlement et d'arrêter la vente des hôtels et des terres agricoles.

Ce regroupement régional de Annaba a été marqué, d'autre part par l'installation du conseil consultatif de la wilaya de Annaba de la société civile qui comprend 60 membres après ceux de Ain-Defla et de Bouira. Cette structure va servir de tremplin aux prochaines élections et permettra à la Cnec de présenter des candidats indépendants.

Khaled Bounedjma qui dira, à ce propos, que "nous ne permettrons plus aux partis politiques de parler au nom des enfants de chouhada", va installer une structure analogue à Tipasa puis dans les autres wilayas.

Nabil Kebaïli

### LEGISLATIVES

## Révision exceptionnelle des listes électorales à partir de lundi

Une révision exceptionnelle des listes électorales en prévision des élections législatives du 17 mai prochain, sera ouverte le lundi 19 février et sera clôturée le 28 du mois, a annoncé jeudi le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, dans un communiqué.

Cette révision intervient "suite à la publication du décret présidentiel n° 07-61 du 15 février 2007 portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres de

l'Assemblée populaire nationale (APN) pour le jeudi 17 mai 2007 et en vertu des dispositions de l'ordonnance n° 97-07 du 6 mars 1997, modifiée et complétée, portant loi organique relative au régime électoral", précise cette source. A cet effet, "tous les citoyens et citoyennes non inscrits sur les listes électorales âgés de 18 ans au 17 mai prochain sont invités à solliciter leur inscription auprès de leur commune de résidence", indique le commu-

niqué, ajoutant que "tout électeur ou électrice ayant changé de résidence est tenu de demander sa radiation de la liste électorale de son ancienne commune de résidence et son inscription sur la liste électorale de sa nouvelle commune de résidence".

Le ministère rappelle que "toute demande d'inscription doit être appuyée par la présentation de la carte nationale d'identité ou le passeport, la présentation d'un titre de propriété, ou d'un contrat de loca-

tion ou d'un reçu de loyer ou d'une attestation d'hébergement ou d'une quittance d'électricité et gaz ou d'une quittance d'eau et d'une attestation de radiation de la liste électorale de l'ancienne commune de résidence pour les électeurs et électrices ayant changé de domicile".

A ce titre, les bureaux chargés des élections au niveau des communes sont ouverts de 9h00 à 16h30 du samedi au jeudi, indique cette source.

APS

### ONEM

## Khalfa M'Barek "savonne" Djamel Ould Abbes

Lors du point de presse organisé en marge du discours prononcé ce jeudi à l'occasion du 14<sup>e</sup> anniversaire de l'Onem qui fut célébré au centre universitaire Dr Moulay Tahar — en présence des autorités locales et plus de 500 personnes venues de la région ouest du pays — le premier responsable de l'orga-

nisation, Khalifa M'Barek n'a pas été tendre envers le ministre de la Solidarité nationale, Djamel Ould Abbes.

Selon lui, à chacune de ses sorties sur le terrain, l'ex-président de l'UMA ne cesse de fournir des faux chiffres sur le chômage. Des chiffres en contradiction avec ceux avancés

par le ministre du Travail, Tayeb Louh. Répondant à une question relative à l'affaire Khalifa, le président de l'organisation des enfants des moudjahidine est resté vague dans ses réponses. Se contentant de dire uniquement "laissons Dame Justice faire son travail".

M. B. Amine

### CONDOLEANCES

Le directeur et l'ensemble du personnel de la Maison de la presse, profondément affligés par le décès de **Abderrahmane Mahmoudi** directeur de la publication du *Journal d'Algérie* et *Les Débats*, présentent à son épouse, à ses enfants ainsi qu'à l'ensemble de sa famille, parents et alliés leurs sincères condoléances et les assurent de leur sympathie en cette pénible circonstance. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.